

## Fermeture du pont des Bonnes Gens aux véhicules de plus de 3,5 tonnes

*À compter du lundi 4 juillet 8h, le pont des Bonnes Gens - qui franchit le canal du Rhône au Rhin entre les quais d'Alger et d'Alma - sera interdit à tous véhicules dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) est supérieur à 3,5 tonnes.*

La Ville de Mulhouse a récemment mené des inspections détaillées des ouvrages de franchissement du canal du Rhône au Rhin, permettant de connaître l'état de santé précis de ces ponts.

Il en ressort que, afin de préserver l'état du pont des Bonnes Gens, il est indispensable de restreindre le tonnage des véhicules autorisés à franchir ce pont. Une interdiction de circulation aux véhicules de plus de 3,5T sera donc mise en œuvre dès le 4 juillet prochain. Une signalisation spécifique ainsi qu'une déviation poids lourds seront mises en place. La déviation invitera les poids lourds à transiter depuis la Porte de Bâle via la rue de Bâle vers le Pont de la Hardt et le Quai d'Alger, et depuis le Pont de Riedisheim vers le quai d'Alger et le pont de la Hardt, puis rue de Bâle vers la Porte de Bâle (cf. plan de déviation ci-dessous).

La Ville de Mulhouse et ses équipes sont mobilisées afin de définir et préparer les solutions techniques qui permettront de retrouver toutes les fonctionnalités d'usage de cet ouvrage.

Soléa ajuste, en conséquence, l'itinéraire de ses lignes bus dans le secteur de la gare à compter du lundi 4 juillet. Les lignes de cars Fluo de la Région Grand Est sont également impactées. Les arrêts de bus et cars à la gare se trouveront donc réorganisés. Plus d'informations : [www.solea.info](http://www.solea.info)

## Plan de déviation poids lourds

